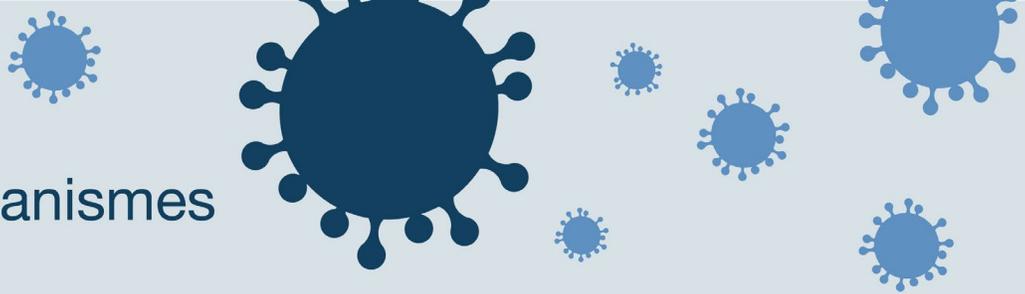


COVID-19

Infolettre aux organismes communautaires



REPRISE GRADUELLE DES ACTIVITÉS DES ORGANISMES - MESURES ET CONSIGNES

La suspension applicable aux activités effectuées en milieu de travail en vertu du décret numéro 22302020 du 24 mars 2020 est levée à l'égard de tout organisme communautaire qui n'est pas visé à l'annexe dudit décret. Cet arrêté vise l'ensemble de organismes communautaires incluant ceux du domaine de la santé et des services sociaux. [Un document d'orientation en soutien à la reprise des activités](#) est disponible sur le site internet du CISSS dans la section dédiée aux organismes communautaires.

REDDITION DE COMPTE ANNUELLE

Concernant la transmission des documents de reddition de compte, il est demandé aux organismes de les transmettre en un seul envoi, soit lorsqu'ils seront tous disponibles afin que nous puissions en assurer une meilleure gestion. Ainsi, les organismes sont invités à en faire la transmission après la tenue de leur assemblée générale annuelle. Voici, à titre de rappel, [les documents attendus](#).

Pour connaître les mesures d'assouplissement émises par le MSSS pour la reddition de comptes annuelle, veuillez consulter [le document datant du 11 mai dernier](#).

ÉTAT DE L'OFFRE DE SERVICES ET ACTIVITÉS DES ORGANISMES

Nous vous rappelons qu'un [formulaire](#) est à votre disposition afin que vous puissiez nous informer des modifications apportées à votre offre de service dans le contexte de reprise graduelle des activités.

BULLETIN DE VIGIE PSYCHOSOCIALE : SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Comme vous le savez, la Direction de santé publique (DSPu) participe à une démarche intégrée dont la raison d'être est de contribuer à maintenir et à améliorer la santé de la population de notre région, ainsi qu'à réduire les inégalités sociales de santé. A cet effet, vous trouverez le [troisième bulletin de vigie psychosociale portant sur la sécurité alimentaire](#) dans la section du site web qui vous est dédié. Ce bulletin découle du portrait des initiatives des municipalités et des organismes communautaires de Chaudière-Appalaches qui ont été mises en place durant le confinement.

MAVIPAN : Déjà 500 participants en Chaudière-Appalaches!

Le CISSS est dans un dernier « blitz » [pour recruter des participants à l'étude MAVIPAN](#). Plus de 500 personnes ont déjà complété le questionnaire dans toutes les MRC Chaudière-Appalaches! Afin d'être plus représentatif de notre région, nous recherchons plus particulièrement des personnes qui habitent dans les territoires sud de Chaudière-Appalaches et des hommes de toutes les MERC! Merci de participer et de nous aider au recrutement!